

La gazette



2022 - N° 23

Guillestre



La saison estivale touche à sa fin. Concerts, spectacles de théâtre, marchés hebdomadaires...et autres festivités ont animé le centre-ville de Guillestre cet été.
La commune vous souhaite une bonne rentrée scolaire.

Le Conseil municipal s'est réuni le **mardi 6 septembre**. Les délibérations suivantes ont été débattues et votées :

• POLE RESSOURCES

- **BUDGET GENERAL** : Afin de terminer les opérations en cours et de retirer celles qui ne pourront être mises en place cette année, **des ajustements de crédits sont nécessaires sans pour autant augmenter la somme totale**. Ce sont des opérations indispensables en fin d'année pour utiliser au mieux les deniers publics.
- **PASSERELLE GABOYER** : Une 1ere phase, réalisée en 2021, a permis de conforter les piliers. Une deuxième phase de travaux **permettant la rénovation totale de la superstructure** va débuter. La CCGQ, propriétaire de cet ouvrage, supportera 50% du montant des travaux (hors subvention) et les communes d'Eygliers et de Guillestre **participeront à hauteur de 25% chacune soit environ 14 906 €HT**.
- **ACQUISITION DE LA MAISON DITE FEUILLASSIER** : Pour que la commune puisse se porter acquéreur de ce bien afin de le réhabiliter, elle doit l'acheter à l'Etablissement Public Foncier (EPF) qui a traité avec les propriétaires au nom de la commune. Au final, le prix total, frais annexes compris, à verser **à l'EPF est de 53 258€**.

• POLE CADRE DE VIE

- **ACQUISITION DE PARCELLE, SUBVENTION** : La Région demande à la commune **2 dossiers distincts pour ce projet** : l'un pour l'acquisition de la parcelle et l'autre pour son aménagement. Cette parcelle située chemin du Queyron permettra de créer un cheminement piéton sécurisé, de créer des places de parking pour le centre-ville et de sécuriser cette voie en y réduisant la vitesse. La Région doit **financer 50% de l'achat soit 67 500€ pour 1 000 m²**. Un second dossier sera présenté par la suite pour l'aménagement de cet espace.
- **DENOMINATIONS DES RUES** : Après plusieurs années de travail, **toutes les voies privées et publiques ont aujourd'hui été nommées**. Ce travail est essentiel pour que chaque logement puisse bénéficier d'une adresse clairement identifiée afin de faciliter livraisons, courriers, secours et accès aux réseaux.
- **OPERATION SOLAIRE/BOIS** : Ces attributions d'aides directes attribuées aux résidents principaux de la commune existent depuis de nombreuses années à Guillestre. Il est aujourd'hui nécessaire de revoir les critères d'attribution **dont certains labels d'éligibilité sont devenus caduques**. Information en mairie..
- **REGULARISATION DU CAMPING MUNICIPAL** : L'emprise du camping n'est pas entièrement communale. Afin de poursuivre la Déclaration d'Utilité Publique actée par la préfecture en 2019 et sa procédure d'expropriation, il convient d'effectuer **une enquête parcellaire** afin d'établir un arrêté de cessibilité des terrains.

• POLE VIVRE ENSEMBLE

- **TARIF REPAS ST LUC** : En partenariat avec les éleveurs de Guillestre, un repas à base de viande locale est proposé lors de la Saint-Luc. **Son prix est fixé à 10€**.

- **ORGANISATION CONCERTS CONVENTION Echoooo/Aix'Qui** : Deux concerts sont proposés cet automne en partenariat avec ces 2 structures à la salle du Queyron, le 24 septembre et le 12 novembre. Une subvention de 5 000 € (en plus des 2 000 € déjà versés) a été votée

AGENDA

- **LAEP** : Lieu d'Accueil Enfant-Parent "Parent'aise", 9h30-11h30 à la crèche : **Samedi 17 septembre** « motricité fine », **Samedi 1 octobre** « l'alimentation, la pomme dans tous ses états ».
- **PROGRAMME CULTUREL** : Vous pouvez consulter le programme culturel de l'automne sur le site internet dans les « publications » ou à la mairie. Vous y retrouverez toutes les animations pour les 3 prochains mois !
- **DON DU SANG** : Prochaine collecte le 27 septembre de 13h30-21h à la salle du Queyron. Rdv sur : <https://mon-rdv-dondesang.efs.sante.fr/>

REUNION PUBLIQUE : Jeudi 15 septembre à 19h à la salle du Conseil,

La mairie vous présente les grands projets de la commune : Travaux de rénovation de la mairie, liaison douce, maison des citoyens...



BON A SAVOIR ...

- **ELAGAGE** : L'automne va arriver et avec elle l'élagage des arbres et arbustes surtout ceux situés en limite de propriété et donnant sur une voie ou un espace public. **Merci donc de penser à les couper afin qu'ils ne gênent ni passant, ni cycliste, ni véhicule.**
- **INSCRIPTIONS CANTINE** : Les inscriptions cantine pour l'école élémentaire se font au plus tard le **mardi minuit** pour la semaine suivante. A la maternelle, l'inscription peut se faire **jusqu'au mercredi soir**. Site internet <https://espacefamille.aiga.fr/>
- **DU NOUVEAU AU SERVICE JEUNESSE** : Des changements dans l'équipe du service jeunesse pour cette rentrée : Marion Cabé, directrice du service, laisse sa place à **Sophie Bauguion**, et Morgane Souchaud, directrice du centre de loisirs, à **Vanessa Bézier**. De nouvelles recrues également dans l'équipe des temps périscolaires.
- **BUDGET PARTICIPATIF** : Vous avez un projet pour la commune ? Vous pouvez remplir un dossier de candidature, à déposer en mairie **jusqu'au 30 septembre**. N'hésitez pas à consulter les conditions sur le site internet mairie / proximité / budget participatif.
- **FORFAIT DE SKI VARS/RISOUL** : Si vous souhaitez faire la demande de ce forfait, vous devez apporter une photo en mairie et l'ancien forfait (ou 2€) avant le **31 octobre 2022**.
- **TRANSPORT SCOLAIRE** : La communauté de communes, comme toutes les années, octroie à chaque famille **une aide financière pour les transports scolaires** de tous les élèves du canton. Vous pouvez déposer **votre dossier jusqu'au 31 décembre 2022**. Pensez bien à fournir le formulaire d'aide aux transports, l'attestation de paiement, le certificat de scolarité, un justificatif de domicile datant de moins de 3 mois et un RIB.
- **REMISES PASSEPORT OU CNI** : Récupérer vos passeports ou cartes d'identité **sans RDV** aux horaires d'accueil de la mairie, du lundi au vendredi 8h30-11h45 et 14h30-17h15 sauf mardis et vendredis après-midi.

Les haies doivent être taillées à l'aplomb du domaine public et leur hauteur doit être limitée à 2 mètres, voire moins là où le dégagement de la visibilité est indispensable.

En bordure des voies publiques, l'élagage des arbres et des haies incombe au propriétaire (ou locataire), qui doit veiller à ce que rien ne dépasse de sa clôture sur la rue.



Merci de respecter cette règle Pour le bien-être et la sécurité de tous !



- **HORAIRE BIBLIOTHEQUE** : La bibliothèque augmente ses horaires pour encore mieux répondre à son public. Elle est ouverte de **9h30-12h** les lundis, mercredis et samedis et de **15h-19h** les lundis, mercredis, jeudis et vendredis. Fermeture hebdomadaire mardi et dimanche
- **CARTE CCAS** : Elles sont disponibles à l'accueil de la mairie.
- **CAMPAGNE ENLEVEMENT EPAVE** : Une campagne de ramassage des épaves se déroule sur le secteur Guillestrois **du 1er au 30 septembre**. Pour cela, vous devez vous inscrire en remplissant un formulaire à l'accueil de la comcom ou en mairie. **Le tarif 2022 est de 50 €.**

Réunions de quartier à venir (En cas de pluie, les réunions se dérouleront à la mairie).

Samedi 24 septembre : 10h La Condamine, 11h Joseph Mathieu.

Samedi 1er octobre : 10h Champ de l'Aze, 11h Pré-Parentq.

Samedi 8 octobre : 10h La Longeagne, 11h Les hameaux sud, 15h Le Queyron.

PROCHAIN CONSEIL MUNICIPAL : mardi 4 octobre à 20h30 à la mairie
La séance est publique. Contacts : www.ville-guillestre.fr ou 04.92.45.04.03